



16ème législature

Question N° : 17648	De Mme Clémence Guetté (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères		Ministère attributaire > Europe et affaires étrangères
Rubrique > politique extérieure	Tête d'analyse >Engagement de l'État français aux côtés des victimes de l'agent orange	Analyse > Engagement de l'État français aux côtés des victimes de l'agent orange.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Clémence Guetté attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'urgence pour l'État français de s'engager aux côtés des victimes de l'agent orange. L'agent orange tue depuis 60 ans. Cet herbicide a été utilisé comme arme de guerre par les États-Unis d'Amérique au Viêt Nam de 1964 à 1975, contaminant entre 2,1 et 4,8 millions de personnes. Les conséquences de ce poison se manifestent encore aujourd'hui, comme on peut le lire dans le témoignage poignant de Tran To Nga paru dans le magazine Politis de cette semaine : « J'ai fait deux tuberculoses, j'ai un cancer, du diabète de type 2 et une maladie qui touche les globules rouges [l'alpha-thalassémie, N.D. L. R.]. Mes deux filles, nées en 1971 et 1974, ont aussi des problèmes de santé : l'une a fait deux fausses couches, l'autre souffre de la même maladie du sang que moi, tout comme mes deux petites-filles. J'ai eu une première fille dans la jungle, en 1968, Viêt Hai. Une très belle enfant qui est décédée à 17 mois. Au bout de trois jours de vie, sa peau était devenue jaune et se détachait. Elle était atteinte de la tétralogie de Fallot, elle avait quatre malformations cardiaques ! La première génération touchée par l'agent orange a une santé fragilisée, mais nous ne sommes pas handicapés. Par contre, les générations suivantes sont très souvent déformées ». Tran To Nga, militante franco-vietnamienne de 82 ans, est devenue le visage de ce combat. Elle est actuellement engagée dans une bataille judiciaire contre quatorze firmes états-uniennes qui ont fourni l'agent orange. Au-delà du procès en cours, cet enjeu illustre la bataille universelle à mener contre tous les poisons qui détruisent les êtres humains et la planète au service des profits de quelques-uns. On peut considérer cet épisode comme le premier écocide de l'histoire de l'humanité. La pollution de 400 000 hectares de terres agricoles et la destruction de plus d'un million d'hectares de forêt tropicale sont indissociables du martyr du peuple vietnamien causé par ce crime colonial. Aussi, elle interroge le Gouvernement sur sa volonté d'agir au service de la cause des victimes de l'agent orange.